



COMMUNE d'OETING

Extrait
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 juin 2025 à 19 h 30

Convocation du 19 juin 2025

Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice.....23
Présents16
Procurations.....07

Membres présents : Mme NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, Mmes BOURGUIGNON Magali et MULLER Christiane, SOTGIU Mario, LOMBARDI Mario, PACIELLO Virginie, WEBER Jean-Marc, BOSLE Emilie, BACH/HUART Christelle, MARGHERITA Michel, SCHLUUPP Loïc, THILLEMENT Céline, KIEFFER Annick et GIGLIA Emmanuel.

Membres absents excusés : Mme SPINDLER Annette (procuration à SOTGIU Mario), ZUSCHROTT Franz (procuration à DERUDDER Germain), SCHIFFER Isabelle (procuration à FROEHLINGER Didier), M. SCHAEFFER Yves (procuration à MULLER Christiane), KOMAC Geoffroy (procuration à BOSLE Emilie), DIEUDONNE Myriam (procuration à NEUMAYER Laurence) et DANN Daniel (procuration à THILLEMENT Céline).

Mme Nathalie ADAM, Adjoint Administratif Principal de 1^{ière} classe est nommée secrétaire de séance

POINT N°2 – Projet de révision générale du PLU de Morsbach – Consultation des communes limitrophes
DE2025_06_24_02

Monsieur le Maire informe,

Par délibération en date du 28 mai 2025, la commune de Morsbach a arrêté le projet de révision de son Plan Local d'Urbanisme. Elle le soumet pour avis aux communes limitrophes.

Le Conseil Municipal,
Vu l'exposé de M. le Maire;
Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

- De DONNER un avis favorable au projet de révision du PLU de MORSBACH

Oeting, le 24 juin 2025



Le Maire, Germain DERUDDER

La secrétaire de séance, Nathalie ADAM

Le Maire,
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,
Informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.